

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU CGOS DU 15 JUIN 2023 A PARIS

Lors de son AG annuelle, les administrateurs nationaux et régionaux ont validé à l'unanimité :

- Le rapport moral du Président.

Pour FO l'année 2022 a été une année de consensus entre l'ensemble des Organisations Syndicales et la Fédération Hospitalière de France (FHF) sans modification notable des prestations servies par le CGOS, c'est pourquoi FO a voté positivement le rapport du Président concernant.

- Le rapport statistique et financier, le bilan et le compte de résultats 2022 du CGOS, de la Complémentaire retraite des Hospitaliers, du Fonds social Logement, et du CESU,
- L'affectation du résultat de l'exercice 2022, pour mémoire, le déficit 2022 des 12 régions CGOS est de 17 M€ et du budget national est de 30M€, soit 47M€ au total. Les administrateurs FO ont voté favorablement l'ensemble des bilans financiers qui correspondaient aux attendus de l'année 2022, car FO reste fidèle à son objectif de dépenser nos réserves financières,
- Le rapport de la commission de contrôle des comptes et du commissaire aux comptes,
- Le mandat aux administrateurs du CA pour fixer les paramètres du régime de la CRH pour 2024.

Seul le taux de répartition des contributions entre enveloppe nationale et régionale ne s'est pas conclu par un vote unanime. Pour FO même si nous sommes pour un retour au taux originel de 75% pour le budget de l'enveloppe nationale et 25% pour le budget de l'enveloppe régionale, FO au regard du déficit important du budget national reste attachée à la préservation de la prestation maladie en constante augmentation, ainsi qu'à une prestation Étude Éducation Formation se situant au moins au niveau de

100 M€, FO a également voté favorablement

pour le maintien du niveau actuel du budget de 76% national/24% régional. La CGT, SUD, UNSA, FHF, ont fait de même, seule la CFDT a voté à la surprise générale pour le retour au 75 % national/25 % régional alors qu'au dernier Conseil d'Administration, elle n'avait pas pipé mot. A ce propos il semblerait que les administrateurs nationaux CFDT se soient retrouvés en minorité vis-à-vis du positionnement de leur base. En tout état de cause rien ne nous étonne de leur part... et nous saurons leur rappeler dès que le budget national sera en difficulté et que des choix seront à opérer.

Intervention du Ministère de la Santé

la DGOS s'est exprimée pendant l'AG, outre qu'elle a rappelé son attachement au CGOS et son action indispensable envers les hospitaliers, elle a annoncé le déplafonnement de la contribution versée au CGOS. Pour rappel, la contribution actuelle est de 1,5 % de la masse salariale plafonnée à l'indice 489 Majoré, le ministère annonce qu'un arrêté va être pris très prochainement pour définir le taux de contribution aux alentours de 1,40 % sans plafond. Pour FO, si le déplafonnement est une revendication de longue date, le taux de 1,40 % correspondra à peu près au budget actuel, pour autant les futures augmentations salariales seront prises en compte pleinement pour le budget du CGOS. C'est donc une avancée. Néanmoins FO pendant son intervention à l'AG (que vous trouverez ci-jointe) n'a eu de cesse de rappeler et d'argumenter pour préciser que les œuvres sociales méritaient un taux de 3 % pour servir plus largement les hospitaliers.

Membres du bureau national CGOS élus à la suite de l'AG

Président : Alexandre AUBERT (FHF)
Vice-Président : Camille SIRO (CFDT)
Secrétaire Général : Hervé LEON (FHF)
Membre : Sabrina BEURDELEY (CGT)
Membre : Grégory LEDUC (FO)
Membre: Noémie SCHOEBEL (FHF)

Les Membres FO du CGOS

Le 15 Juin 2023

Des acquis qui vous aident au quotidien !



De gauche à droite :
Grégory LEDUC -Secrétaire Fédéral- (FOSPS),
Camille SIRO - Vice-Président - (CFDT),
Sabrina BEURDELEY - (CGT)
Hervé LEON -Secrétaire Général - (FHF),
Noémie SCHOEBEL - (FHF),
Alexandre AUBERT - Président - (FHF)